
SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Photopolymer PIC 100 series (included PIC 100, PIC 100 M, PIC 100G, PIC 100 G M, PIC 100G2, and PIC 100 C)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Secteur d'utilisation

Light curing resin for EnvisionTec's family Computer Aided Modeling Devices

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur/Représentant exclusif

Envisiontec GmbH

Brusseler str., 51

Germany-D 45968 Gladbeck

boîte postale:

Téléphone: +49204398750

E-mail: info@envisiontec.com

Renseignement téléphone: +49204398750

www.envisiontec.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

description des dangers

Désignation des dangers:

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangers pour la santé

Skin Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

Dangers pour la santé

Eye Irrit. 2

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Dangers pour la santé

Skin Sens. 1

Consignes en cas de risques pour la santé

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Indications diverses

Aucune information disponible sur la toxicité aiguë cutanée et par inhalation

Phrases R

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Catégories de danger

R43

2.2 Éléments d'étiquetage

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Informations générales:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Evacuation:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération de déchets industriels.

Identificateurs produit

phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide

Étiquette (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Phrases R

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S37 Porter des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses

Xi Irritant

2.3 Autres dangers

Autres effets nocifs

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant de problèmes de sensibilisation cutanée, d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée. Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

remarque

Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

3.1/3.2 Substances/Mélanges

Composants dangereux

phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide CAS 162881-26-7 EC 423-340-5 INDEX 015-189-00-5 R43; R53 Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Chronic 4, H413	0.1 - 5 %
Methacrylated oligomer Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319	50 - 90 %
Methacrylated monomer Skin Irrit. 2, H315 / Eye Irrit. 2, H319	5 - 40 %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme. en cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec:

Eau et savon

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement :

Eau. Provoquer un vomissement si la victime est consciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

5.1 Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂)

Extincteur à sec.

Mousse

Eau en aérosol

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuel

Eloigner toute source d'ignition.

Équipes d'intervention

Protection individuelle

Utiliser une protection respiratoire adéquate

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Matériau absorbant, organique

Sable

Pour le nettoyage

Matière appropriée pour diluer ou neutraliser:

Eau

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

enlever les vêtements souillés, imprégnés

Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Une douche oculaire est installée et son emplacement indiqué bien en vue

Mesures de protection

Précautions de manipulation

Éviter de:

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Matières à éviter

Matières à éviter

Agent oxydant

Base forte

Alcools

Agent réducteur

Classe de stockage

Pas de classe de stockage

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger les conteneurs contre l'endommagement.

Protéger contre :

Radiations UV/rayonnement solaire.

température de stockage 10 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Mesures structurelles pour empêcher l'exposition

Ne pas utiliser au-dessus des températures suivantes:

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée:

Lunettes avec protections sur les côtés
lunettes à coques

Protection de la peau

Modèle de gants adapté:

Gants à usage unique

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

Protection corporelle:

Protection du corps appropriée:

Blouse de laboratoire. Manteau de laboratoire.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

État

liquide

Couleur

jaune

vert

vert foncé

Odeur

Acrylate

		paramètre	Méthode - source - remarque
pH	6.8 - 7.2	Temperature 25 °C	
Point de fusion/point de congélation			non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100 °C		
Point éclair (°C)	>100 °C		
Vitesse d'évaporation			non déterminé

		paramètre	Méthode - source - remarque
inflammabilité			non déterminé
Limite supérieure d'explosivité			non déterminé
limite inférieure d'explosivité			non déterminé
Pression de la vapeur	0.0018 mm Hg	Temperature 25 °C	
Densité de la vapeur			non déterminé
Densité	1.08 - 1.12 g/cm ³	Temperature 25 °C	
Solubilité dans les corps gras (g/L)			non déterminé
Solubilité dans l'eau (g/L)			non déterminé
Soluble (g/L) dans			Isopropanol: Soluble dans:
Soluble (g/L) dans			Insoluble dans:
Coefficient de partage: n-octanol/eau			non déterminé
Température d'auto-inflammabilité			non déterminé
Température de décomposition			non déterminé
Viscosité, dynamique	200 - 400 mPa*s	Temperature 25 °C	
temps d'écoulement			non déterminé
Viscosité, cinématique			non déterminé

9.2 Autres informations pertinentes relatives à la sécurité

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

En cas d'une action de la lumière:

Risque de polymérisation

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Réagit avec les :

Agents oxydants. Agents réducteurs. Peroxydes.

Générateur de radicaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

Dioxyde de carbone

Monoxyde de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité dermique aiguë

ingrédient phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide

Toxicité dermique aiguë >2000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

Toxicité orale aiguë

ingrédient phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide

Toxicité orale aiguë >5000 mg/kg

Dose efficace

DL50:

Espèce:

Rat.

Endommagement/irritation des yeux

Essais d'irritation oculaire in vitro

légèrement irritant

Espèce:

Lapin.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

ingrédient phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson >180 mg/L

Dose efficace

CL50:

Durée du test 48 h

espèce

Cyprinus carpio (Carpe)

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés

ingrédient phenyl bis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-phosphine oxide

Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés >25 mg/L

Dose efficace

EC50

Durée du test 48 h

espèce

Daphnia magna (puce d'eau géante)

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

n'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE)

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code des déchets conditionnement 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

Code des déchets produit 070208

déchets dangereux Oui.

Désignation des déchets

autres résidus de réaction et résidus de distillation

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 N° UN	non applicable	non applicable	non applicable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
---	---------------------------	--

14.2 Désignation officielle pour le transport

14.3 Classe(s)

14.4 Groupe d'emballage

14.5 DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT

14.6 Précautions particulières à
prendre par l'utilisateur

14.7 Transport en vrac
conformément à l'annexe II de la
convention Marpol 73/78 et au
recueil IBC

Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Informations complémentaires - Transport maritime (IMDG)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

remarque

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Irritant

SECTION 16: Autres informations

Indications diverses

Observer les étiquettes et fiches de données de sécurité pour les produits chimiques de transformation.
Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.